ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

organes humains

Question écrite n° 54341

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la question des greffes en France. Chaque année, 3 000 malades en attente d'organes sont greffés, mais 300 décèdent faute de greffons. 6 000 patients sont en attente d'une greffe d'organes. De ce fait, informer tous les Français, provoquer le dialogue de façon à ce que chacun aborde le sujet du don d'organes en famille se révèle être un enjeu capital. C'est en effet le témoignage de la volonté du défunt vis-à-vis du don d'organes qui sera demandé à l'entourage en cas de mort encéphalique. D'ailleurs l'objectif de l'établissement français des greffes est de passer de 15 à 20 prélèvements d'organes par million d'habitants, ce qui permettrait à près de 1 000 malades supplémentaires d'être greffés chaque année. C'est pourquoi, il lui demande quel type d'information et de sensibilisation pourrait être développé pour atteindre cet objectif et quelles simplifications administratives et réglementaires pourraient être mises en oeuvre pour y parvenir.

Texte de la réponse

L'établissement français des greffes met tout en oeuvre en agissant pour qu'un nombre suffisant de greffons soit disponibles en France, tant au niveau de l'information de la population en faveur du don, que de l'organisation des prélèvements d'organes et de tissus. Mme Aubry et Mme Gillot, alors respectivement ministre de l'emploi et de la solidarité et secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, ont présenté le 22 juin dernier un « plan greffe » comportant un certain nombre de mesures visant avant tout à renforcer les moyens mis en oeuvre en vue d'atteindre l'objectif prioritaire d'augmentation du prélèvement sur donneur décédé en état de mort encéphalique. Il s'agit de passer de seize à vingt donneurs par million d'habitants d'ici trois ans. Ce plan d'ensemble s'oriente autour de quatre grands axes. Favoriser l'accès à la greffe en créant 130 postes de coordinateurs hospitaliers des prélèvements ; réduire les inégalités d'accès à la greffe en régulant mieux les flux ; soutenir et accompagner la recherche et l'évaluation ; conduire des actions d'information. Durant les années 98 et 99, en vue d'informer la population en faveur du don, plus de dix millions de documents d'information sur le prélèvement et la greffe ont été distribués. En octobre 2000, une campagne affichée et réalisée pour la première fois par l'établissement français des greffes, les associations de malades greffés et les associations militant en faveur du don, a été lancée. Les objectifs de cette campagne, qui s'est déroulée dans sept villes (Bayonne, Chartres, Dunkerque, Epinal, Saint-Brieuc, Tarbes et Valence) étaient de valoriser le prélèvement dans les établissements de santé et dans la ville et de donner au public un accès à l'information pour amener à la discussion en famille. Cette opération sera conduite dans d'autres villes en 2001/2002. Des opérations plus ciblées auprès de la jeunesse sont organisées, comme le concours national de philosophie sur le thème « Ethique et don d'organe » qui se déroulera le 2 mai prochain et dont les prix seront remis le 22 juin 2001 à l'occasion de la journée nationale de la greffe. Ce partenariat avec l'éducation nationale pourra éventuellement se prolonger par la réalisation de documents et leur distribution dans l'enceinte des lycées et collèges. Pour la rentrée 2001, un dossier pédagogique pour les classes de sciences de la vie et de la terre vient d'être réalisé afin de faire réfléchir les élèves non seulement sur les aspects scientifiques mais aussi sur ceux de santé publique et de citoyenneté. Un disque de rap en vue de sensibilier les jeunes au don d'organes et des outils

vidéo afin de pouvoir répondre aux demandes nombreuses en matière d'information ont également été édités. De plus, l'établissement français des greffes, en partenariat avec les hôpitaux, les mairies et les associations invite le public à s'interroger sur le sujet du prélèvement et de la greffe à travers une exposition « question(s) de conscience ».

Données clés

Auteur : M. Armand Jung
Circonscription : Bas-Rhin (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 54341
Rubrique : Sang et organes humains
Ministère interrogé : santé et handicapés
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6713
Réponse publiée le : 30 avril 2001, page 2643